

Optivalor

FR0011175652 (Part C - capitalisation) / FR0011184191 (Part D - distribution)

Objectif de gestion

Rechercher sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance supérieure à celle de son indicateur de comparaison (EONIA Capitalisé), tout en respectant un niveau de volatilité maximum de 25 %. Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indicateur de référence mais pourra toutefois être comparé *a posteriori* à la performance de l'EONIA (Euro Overnight Index Average) capitalisé qui est la principale référence du marché monétaire de la zone euro. Le fonds est un FCP à gestion active et discrétionnaire dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur mentionné ci-dessus.

L'indice constitue un simple indicateur de comparaison *a posteriori*. Les décisions d'investissement et la pondération des classes d'actifs reposent d'une part sur une volonté d'optimisation de l'allocation d'actif et d'autre part sur l'étude de l'environnement macro économique.

Performances

Performances en % du fonds Optivalor au 30 juin 2021 :

PORTEFEUILLE	RAPPEL PERFORMANCE 2020	DEPUIS LE 31/12/2020	1 AN	3 ANS	5 ANS
Optivalor C	4,21 %	2,53 %	15,42 %	3,58 %	5,46 %
Optivalor D	4,23 %	2,53 %	15,43 %	3,37 %	5,04 %
Indicateur de comparaison	-0,47 %	-0,24 %	-0,48 %	-1,28 %	-1,99 %

Données fournies par la société de gestion.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances à venir.

Répartition

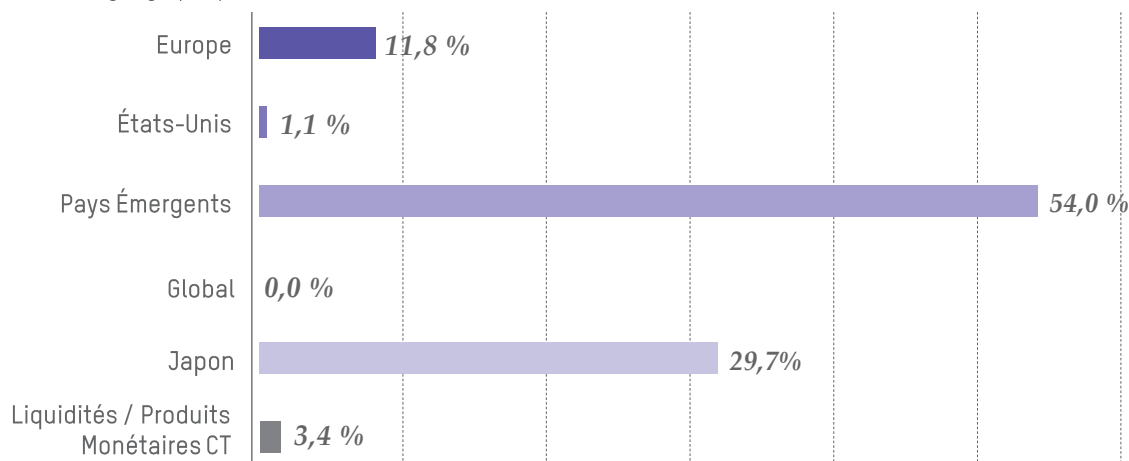
Répartition du portefeuille d'Optivalor au 30 juin 2021 :

Allocation par nature d'actifs :



Données fournies par la société de gestion. Le graphique présente la répartition des investissements en direct et / ou via des OPC.

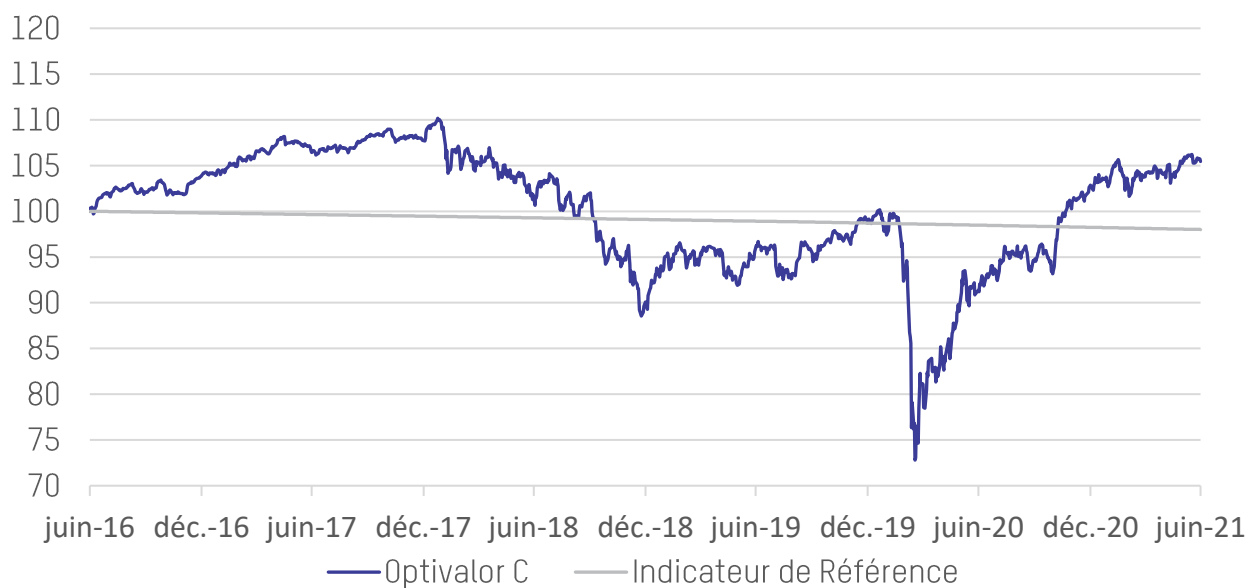
Allocation géographique :



Données fournies par la société de gestion. Le graphique présente la répartition des investissements en direct et / ou via des OPC.

Évolution

Évolutions comparées d'Optivalor et de l'EONIA capitalisé du 30 juin 2016 au 30 juin 2021 :



Données fournies par la société de gestion. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances à venir.

Fiche d'identité

- > **Forme juridique** : Fonds d'investissement alternatif (FIA) de droit français
- > **Nature** : Gestion Diversifiée
- > **Code ISIN** : FR0011175652 (Part C - capitalisation) / FR0011184191 (Part D - distribution)
- > **Commercialisateur** : Conservateur Finance
- > **Société de gestion** : Conservateur Gestion Valor
- > **Centralisateur des ordres de souscriptions-rachats** : Conservateur Finance
- > **Établissements en charge de la tenue des registres des parts (passif du FCP)** : Conservateur Finance
- > **Dépositaire du FCP** : Caceis Bank

- > **Gestionnaire administratif et comptable du FCP par délégation** : Caceis Fund Administration
- > **Durée de placement recommandée** : supérieure à 5 ans
- > **Taux maximum de frais de gestion financière et de frais administratifs externes à la société de gestion, mentionnés dans le prospectus** : 2,5 % TTC maximum de l'actif net
- > **Commission de sur performance** : 20% TTC de la sur performance annuelle du fonds par rapport à l'indice Eonia capitalisé +2 % en appliquant la méthode indiquée et la cristallisation de la part de provision acquise à la société de gestion en cas de rachat
- > **Échelle de risque et de rendement du FCP mentionnée dans le DICI** : 5/7

Investisseurs visés

- > Tous investisseurs non professionnels (clientèle de détail) et professionnels au sens de la directive MIF, avec un profil d'investisseur avisé au vu des risques que peuvent présenter un investissement dans un FIA (fonds à vocation générale mais identifié par la réglementation comme « produit complexe » par nature).
- > À quel investisseur ce produit ne convient pas : Investisseur qui présente les critères d'un profil « Prudent ».
- > Le fonds n'est pas destiné à client préférant une performance limitée mais stable tout en acceptant un niveau de risque faible à modéré.

Coûts et frais relatifs aux services d'investissement et aux instruments financiers

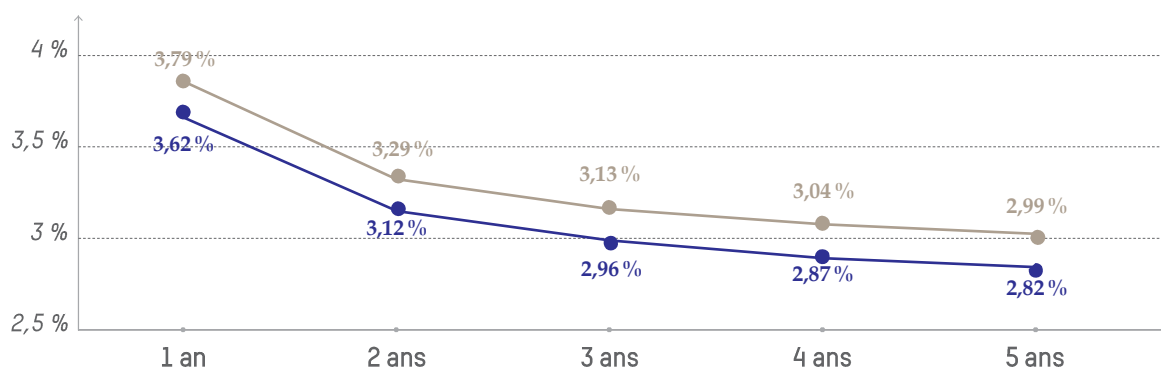
Conservateur Finance communique sur les coûts et frais de ses services d'investissement et des instruments financiers. Conservateur Finance ne facture ni frais de tenue de compte ni droits de garde. Les frais simulés indiqués ci-dessous sont non contractuels. Ils sont indicatifs sur une base « ex ante » au sens du règlement délégué (UE) 2017/565. Les frais de services d'investissement correspondent aux frais d'entrée pris par Conservateur Finance, dans la limite de 1%, la société n'appliquant pas le niveau de frais maximum indiqué au sein du DICI. La rémunération pour la distribution correspond aux commissions rétrocédées par le producteur de l'OPC. Les frais de l'OPC représentent l'ensemble des coûts et charges supportés par l'OPC.

Exemple pour un investissement de 10 000 € et une durée recommandée de 5 ans, sur la base des dernières transmises par la société de gestion.

	PART C (capitalisation)		PART D (distribution)	
Frais de services d'investissement	100 €	1,00 %	100 €	1,00 %
Rémunération pour la distribution	45 €	0,45 %	45 €	0,45 %
Frais de l'OPC	217 €	2,17 %	234 €	2,34 %
Coûts et frais totaux annuels estimés	362 €	3,62 %	379 €	3,79 %

Calcul interne effectué à partir de données fournies par la société de gestion.

Sur la base des informations ci-dessus, le tableau ci-après correspond à l'impact des coûts totaux annualisés, exprimés en pourcentage, pour un investissement de 10 000 € sur une durée de 5 ans (horizon minimum de placement recommandé).



Coûts annualisés en pourcentage sur une base constante de 10 000 €

● Part C

● Part D

Calcul interne effectué à partir de données fournies par la société de gestion.

L'annexe tarifaire est consultable sur le site internet www.conservateur.fr.

Des informations plus détaillées peuvent être fournies par Conservateur Finance au souscripteur à première demande de sa part adressée au siège social.

Information sur la rémunération

Conservateur Finance est rémunérée par une commission de distribution versée par la société de gestion producteur du produit.

Cette commission, calculée sur les frais de gestion, est rétrocédée en partie au réseau commercial habilité au démarchage afin de rémunérer les prestations de conseil, notamment dans la durée. Le conseil aux clients s'exerce dans le cadre du conseil dit « non indépendant », au sens de la directive MIF.

Documents

Cette fiche produit est un document d'information édité par Conservateur Finance (distributeur) en accord avec Conservateur Gestion Valor (producteur). Pour plus de précisions, se reporter au DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) et au prospectus du FCP (Fonds Commun de Placement) disponibles sur le site internet conservateur.fr.